



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Entreprises : Seine-Saint-Denis

Question écrite n° 4340

## Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire sur le projet de transfert dans l'Eure des laboratoires Janssen implantés actuellement à Aubervilliers. La direction de cette société a mis en place un plan de transfert, vers le Val-de-Reuil, de cet établissement de recherches et de productions de substances pharmaceutiques. Or, il met l'avenir même de l'entreprise en jeu, car ce transfert de société est le prétexte à la suppression de postes, de plus, de nombreux salariés ne pourront pas suivre l'entreprise lors de ce déménagement lointain. Aujourd'hui, la direction menace ce même personnel de suppression totale de l'entreprise. Les laboratoires Janssen bénéficient de fonds financiers publics 30 millions de francs ont déjà été versés. On ne peut accepter que les organismes publics financent les licenciements alors que le développement à Aubervilliers de la production est possible selon une étude économique commandée par le comité d'établissement. Ces millions doivent être utilisés pour la qualification du personnel, la modernisation du site albertivillierien. D'autre part, le Gouvernement, en accord avec le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique, a débloqué 71 millions de francs, cet argent public doit servir entre autre, au développement de Janssen. En conséquence elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour le maintien et le développement des laboratoires Janssen à Aubervilliers.

## Texte de la réponse

Reponse. - Les laboratoires Janssen constituent la filiale du groupe pharmaceutique belge du même nom, qui a été lui-même repris, il y a quelques années, par la firme américaine Johnson And Johnson. Ils connaissent actuellement une très forte croissance, marquée par une progression des ventes de la filiale française de 300 MF en 1984 à 720 MF en 1988. La société, souhaitant poursuivre et développer ses activités en France, estime nécessaire de disposer d'une implantation moderne fonctionnelle et vaste pour répondre aux exigences du développement international. Elle prévoit de regrouper sur ce nouveau site ses activités de recherche et de production, et son administration. Il semble que le choix de la société se soit porté sur Val-de-Reuil, dans l'Eure. Les travaux ont déjà débuté, et 50 MF y ont été investis. Les équipes administratives, soit une cinquantaine de personnes, y opèrent déjà.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4340

**Rubrique :** Pharmacie

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 24 octobre 1988, page 2973